

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE COURT-ST-ETIENNE

Consultation villageoise n°3 à Tangissart, salle Notre-Dame

Le 1^{er} octobre 2020 – compte rendu de la séance

Présents :

- **Citoyens : 25 personnes**
- **Mandataires publics (6) :** Jean-Christophe JAUMOTTE (Echevin), Stéphane RAVET (Echevin), Mary-Line ROMAIN (Echevine), Séverine OLEFFE (Echevine), Axel ECTORS (Conseiller communal), Michel TRICOT (Conseiller communal)
- **Pour l'Administration communale (1) :** Valentine DE MERODE (agent relais PCDR)
- **Pour la Fondation Rurale de Wallonie (2) :** Laëtitia LAMARCO, Nicolas BOSMANS (agents de développement)

Ordre du jour :

1. Introduction
2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural
3. Appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
4. Brainstorming sur le Diagnostic Territorial: consultation par thématiques et idées de projets
5. Conclusion et suites

1. Introduction

Jean-Christophe Jaumotte, Echevin relais du développement rural, souhaite la bienvenue aux participants.

Il explique que l'Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. La commune réalise sa toute première ODR. Ce processus s'inscrit dans la suite du diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études AGORA en 2019. Une première consultation avait eu lieu dans le Centre le 10 mars 2020, puis la crise sanitaire a ralenti ou du moins changé le processus. Une enquête en ligne a été réalisée cet été pour compenser le manque de réunion physique. Le cycle de consultation a pu être relancé la semaine passée avec un premier rendez-vous à Court centre le 21/09. Si les règles de sécurité à respecter changent quelque peu la méthode et les conditions de rassemblements, la finalité reste la même : définir un Programme Communal de Développement Rural, soit une trentaine de projets pour les 10 ans à venir.

Ensuite, J-C Jaumotte présentent les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et leurs cèdent la parole.

2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural

Nicolas Bosmans, agent de développement FRW, rappelle le cadre des ODR, notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
 - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
 - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
 - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- **Les acteurs principaux d'une ODR** sont :
 - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
 - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 3).
 - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
 - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ;
 - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
 - d'impulser certaines réflexions ;
 - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
 - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
 - Le bureau d'étude sera chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.
- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Court-St-Etienne. Il

devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
 - Le bureau d'étude AGORA a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des présentes consultations
 - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises.

3. Appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Court-St-Etienne (village, genre, secteur professionnel et associatif...). La disponibilité attendue en tant que membre de la CLDR est : une réunion par mois (en soirée) les deux premières années puis une réunion par trimestre durant la mise en œuvre.

Concrètement, tout habitant de Court-St-Etienne peut poser sa candidature jusqu'au 15 novembre 2020. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité.

S'en suit une séance de questions / réponses sur l'ODR et la CLDR.

Les questions posées par les habitants sont les suivantes :

- ***La CLDR : est-elle fixe ou évolue-t-elle dans le temps ? Les membres doivent s'engager pour combien de temps ?***
 - Concernant le ¼ communal, ils s'engagent pour le temps de la législature. La population est quant à elle libre et a le droit de partir si la CLDR ne leur convient pas. Le cas échéant, il y a une liste d'attente pour intégrer de nouveaux membres.

- ***Comment se réalise le choix des membres ? Par tirage au sort ou via une autre méthode ?***
 - Le quart communal est directement désigné par le Conseil communal. Pour la part citoyenne la composition est décidée par le Conseil communal sur base des candidatures reçues, et en respectant la diversité des représentations comme demandé dans le Décret. Les deux critères les plus importants dans la composition de la CLDR est l'équilibre de représentation des villages, ainsi que l'équilibre des genres. Pour certaines communes, il n'y a pas besoin de faire de sélection car le nombre de candidatures n'excède pas le nombre maximal autorisé. S'il y a tout de même trop de candidatures, une liste d'attente est mise en place.

4. Brainstorming sur le diagnostic territorial de Court-St-Etienne : consultation par thématiques et idées de projets

Laëtitia Lamarcq, agent de développement FRW, présente les grandes lignes du diagnostic territorial réalisé par AGORA en 2019 et expose le déroulement du temps de travail collectif.

5 grandes thématiques sont abordées succinctement, chacune durant 15 minutes :



**Habiter et
Vivre ensemble**



Travailler et entreprendre



Se déplacer



Vie culturelle, sports et loisirs






Nature et Développement durable

Les points forts et les points faibles sont, à chaque fois, explicités (**cf. présentation annexe**).




L'objectif est de faire réagir les participants sur les éléments clés du diagnostic territorial d'AGORA. Pendant un peu plus d'une heure, les habitants sont amenés à s'exprimer en plénière pour ajouter des atouts/points forts et des faiblesses. A la fin de chaque thème, les habitants sont également invités à inscrire sur des papiers de couleur leurs idées de projets, qu'ils déposeront à la fin de la soirée dans une urne située à la sortie. Cette méthode est utilisée afin d'éviter au maximum les déplacements durant la séance, en raison des règles de sécurité à respecter.

Les tableaux ci-dessous reprennent les compléments de diagnostic par grand thème ainsi que les idées de projets/suggestions émises par les habitants. Les éléments de diagnostic du bureau d'études AGORA se trouvent dans la présentation annexée au compte-rendu.




A. Habiter et vivre ensemble à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none">• La fête des voisins organisée à Tangissart depuis plusieurs années connaît un beau succès
	<ul style="list-style-type: none">• Manque de vie sociale / de fêtes à Tangissart• Certaines fêtes ont eu du succès par le passé mais ont décliné• Problème de communication de certaines activités (on n'est pas au courant, ou après coup).• Tangissart : Place de village non conviviale, hormis la balle pelote qui anime certains week-end• Manque d'espace où les familles peuvent se retrouver. Obligation d'aller dans les communes limitrophes• Problème de pérennisation de certains lieux de rencontre (exple : Quatre quarts)• Manque d'infrastructures d'accueil pour personnes âgées en perte d'autonomie
	<ul style="list-style-type: none">➔ Aménager la place de Tangissart dans le but de recréer de la convivialité et des rencontres. Y maintenir la balle pelote. Réduire le parking (+14)➔ Aménager les alentours de la salle Notre Dame pour en faire un lieu attractif de rencontre➔ Aménager la salle Notre Dame (notamment d'un point de vue acoustique)➔ Soutien financier et promotion du café citoyen « Quatre quarts ». Rachat du bâtiment par la commune ? (+2)➔ Instaurer d'avantage d'activités intergénérationnelles / soutenir les porteurs de projet (+2)➔ Soutenir les porteurs de projet tournés vers les personnes handicapées➔ Créer une plaine de jeux à Tangissart, aussi pour créer un point de rencontre pour les familles (+7)➔ Soutenir la fête des voisins (+1)➔ Soutien promotionnel et logistique aux fêtes de village (+3)➔ Aider les jeunes à rester dans les villages (aide au logement)➔ Créer un parking en face du Delhaize, de l'autre côté de la route provinciale, de manière à libérer de la place pour les jeunes (sur la Place) (+3)➔ Sécuriser les abords du Delhaize (limitation de la vitesse, meilleur parking)➔ Soutenir le café des Sans Peurs➔ Création d'une épicerie coopérative à Tangissart➔ Créer des lieux conviviaux sur la commune : Place de La Roche, Place Baudouin 1^{ier}, Place de Court Village➔ Améliorer les abords de la gare de Tangissart dans un but de convivialité➔ Développer les activités dans les écoles➔ Créer un chalet « donnerie »➔ Faire respecter le voisinage (nuisances sonores) par certains commerces HORECA➔ Développer un réseau d'échange de savoirs et pratiques




B. Travailler et entreprendre à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none"> • Le chèque relance pour les commerces • Le questionnaire en ligne sur les commerces • Monnaie locale (le talent), mais manque de promotion
	<ul style="list-style-type: none"> • Cse centre : turn over important dans la rue commerçante principale. Pourtant, rue fort traversée (mais peu de places de parking) --> L'ouverture vers Court Village est assez timide • Les points d'attraits sont disloqués --> pas de notion de point central --> tout le monde se déplace individuellement --> pas d'effet d'ensemble
	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Besoin d'une enquête / d'un projet sur la question de l'autonomie alimentaire (+1) ⇒ La crise du COVID a amené à réfléchir aux circuits courts --> Soutenir les producteurs locaux (+4) ⇒ Développer les « incroyables comestibles » ⇒ Lier agriculture locale et Horeca / repas dans les écoles ⇒ Campagne de promotion de la monnaie locale (le talent) pour attirer plus d'utilisateurs citoyens et commerçants (+3) ⇒ Favoriser l'artisanat local par rapport aux grandes marques (+3) ⇒ Créer un marché (bio) sur la place de Tangissart le W-E (+2) ⇒ Créer un marché à C.S.E. → Créer un dôme ou une halle ⇒ Favoriser la mise en place de marchés de producteurs locaux dans les différents villages (+2) ⇒ Revoir les besoins des habitants en matière de commerces ⇒ Mise en place de commerces locaux par hameau ⇒ Encourager le développement des commerces de proximité (bouchers, poissonniers, ... (+4)) ⇒ Créer un vrai cœur commercial et administratif attractif à CSE centre. (+3) Artère piétonne parallèle à la rue de Wisterzée et qui pourrait relier le site de Court village à la Maison communale ? ⇒ Recentrer les services administratifs et les commerces à CSE centre ⇒ Encourager l'installation de nouveaux agriculteurs ⇒ Encourager les propriétaires des maisons de la rue de Wisterzée à entretenir leur façade. ⇒ Des espaces verts dans le centre favoriseraient les commerces et l'HORECA ⇒ Soutenir les jeunes entrepreneurs à rester travailler dans leur commune. ⇒ Favoriser la mise en place de cultures biologiques et la transition des agriculteurs (+2) ⇒ Créer une ceinture alimentaire agricole ⇒ Favoriser les offres commerciales de proximité sur terrains appartenant à la Commune ⇒ Proposer à des écoles d'agriculture bio des terrains appartenant à la Commune ⇒ Développer l'accueil touristique / tables d'hôtes chez l'habitant (+2) ⇒ Créer une liaison cyclable attrayante entre Ottignies et le pôle touristique de Villers-la-Ville. ⇒ Créer un pôle de bureaux administratif dans le centre de CSE, à proximité de la gare ⇒ Réaliser des projets d'autonomie énergétique




C. Se déplacer à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none"> • /
	<ul style="list-style-type: none"> • La mobilité dans le centre de Tangissart est dangereuse. Le différentiel de vitesse entre route la régionale N275 (90) et dans le village (30) est énorme. De plus, paradoxe entre la vitesse demandée dans le centre villageois et les infrastructures installées (qui ne permettent pas de réduire la vitesse). Enfin, la commune n'a pas la maîtrise directe de la gestion de la chaussée régionale N275 • Outre les problèmes de sécurité sur la N275, problème de nuisance sonore • Pas assez de multimodalité dans les aménagement d'infrastructures de communication • Problématique de la fréquence des trains / bus • Les sentiers de liaison vers les villages sont à aménager. Dans leur état actuel, ils ne permettent pas des déplacements utilitaires. • Danger du passage pour piéton sur la rn275 devant la gare de La Roche • Les évènements de l'abbaye de VLV causent beaucoup de trafic + problèmes de parking dans Tangissart
	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Aménager les sentiers de liaison pédestre et cyclables vers les villages dans un but utilitaire sur toute la commune. (+3) ⇒ Aménager une liaison douce en site propre sur le sentier 103 suivant la vallée de la Thyle (+2) ⇒ Aménager / entretenir le GR126 (notamment entre r du cerisier et le Ry d'Hez) ⇒ Sécuriser les pistes cyclables sur toute la commune ⇒ Relocaliser l'activité économique pour diminuer les déplacements (+1) ⇒ Piste cyclable entre Faux et CSE (+2) ⇒ Créer une liaison douce entre Tangissart et la gare de La Roche ⇒ Ajouter des lignes TEC et revoir les horaires (+2) ⇒ Augmenter la fréquence des trains (+1). ⇒ Aménager les abords des gares de La Roche et de Faux pour être plus accueillant aux utilisateurs (abris en cas de pluie, ...) ⇒ Tangissart : Aménager les voiries de manière à favoriser le respect des limitations de vitesse et la multimodalité (+5) ⇒ Remettre des panneaux zone 30 dans les rues (dont r du ghête) car pas clair ⇒ Radars ou casses vitesse sur la N275 aux passages piéton de la gare et des Merlets) / sécuriser la N275 (+9) ⇒ N275 : modifier le revêtement de la route (>< nuisances sonores) (+5) ⇒ Plots ou bacs en chicane rue du cerisier pour ralentir trafic (+3) ⇒ Rues du Cerisier et de Villers : élargissement / aménagement des trottoirs (+2) ⇒ Rendre le centre de Tangissart prioritaire aux piétons pour limiter la circulation ⇒ Régler le problème de parking aux abords de l'école maternelle de Tangissart aux heures d'arrivée et de départ ⇒ Tangissart : utiliser des moyens de transport alternatifs pour véhiculer les enfants entre les deux écoles : pistes cyclables, trottoirs sécurisés, kwistax électriques, pédibus... (+2) ⇒ Rendre les rues des écoles « vélo prioritaires » aux heures de départ et d'arrivée ⇒ Stations CAMBIO à Tangissart / à chaque gare de CSE (+1) ⇒ Prime communale pour vélo électrique et classique ⇒ Vélos en libre circulation sur CSE ⇒ Développer le covoiturage et l'échange/prêt de vélos électriques

D. Nature et développement durable à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de bois et zones vertes pour faire des promenades • Ambition de la Commune de réduction des émissions de gaz à effet de serre (convention des Maires)
	<ul style="list-style-type: none"> • Disparition de la biodiversité dans les zones humides due au drainage et à la pollution des eaux + disparition de la biodiversité dans les jardins • Problème de propreté publique • Perte de biodiversité due à l'utilisation des pesticides • Projet d'accrobranche dans le bois du corbeau, alors que celui-ci a un potentiel biologique important
	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Tangissart : restaurer l'étang du curé et l'écluse (+1) ⇒ Création d'un étang sur le site de l'ancien manège « Le hussard » ⇒ Recréer des couloirs écologiques ⇒ Lancement d'un projet d'éolien citoyenne ? Etude universitaire sur CSE à ce sujet (+6) ⇒ Développement des énergies renouvelables dans les bâtiments communaux ⇒ Développer le photovoltaïque sur les toits des églises ⇒ Production de biogaz à partir de déchets organiques ⇒ Convention des Maires : communiquer et impliquer le citoyen ⇒ Installer un nouvel éclairage public intelligent (+2) ⇒ Créer une ASBL communale pour financer les études et travaux nécessaires pour améliorer la PEB des bâtiments ⇒ Valorisation biologique du bois du corbeau et classement en réserve naturelle (+6) ⇒ Faire des « zones protégées » dans les bois ⇒ Développer une logique de protection des sites d'intérêt biologique (+2). Exple : les zones Natura 200, les sites Natagora ⇒ Eviter les gros projets commerciaux pouvant détruire des sites naturels intéressants (+3) ⇒ Protéger les zones humides ⇒ Renforcer le maillage « haie » (+1). Exple : plateau du tri du chêne ⇒ Protéger site des castors et aménager le sentier castors pour en améliorer l'accessibilité (+2) ⇒ Limiter les invasions de cyclistes dans les sentiers ⇒ Mettre plus de poubelles dans les sentiers (+1) ⇒ Multiplier les poubelles publiques sélectives ⇒ Développer le fauchage tardif sur la commune (+1) ⇒ Faire de Tangissart un village fleuri ⇒ Développer les zones de prairies fleuries entre les champs et jardins ⇒ Interdire les pesticides sur toute la commune (+1) ⇒ Superviser le travail des ouvriers communaux lors de travaux de fauchage ou autres (trop d'improvisation) ⇒ Sensibiliser les enfants à la biodiversité locale (+1) ⇒ Diffuser des films de sensibilisation autour du développement local ⇒ Lutter contre les incivilités dans les bois et les champs ⇒ Favoriser l'implantation de ruches ⇒ Instaurer l'utilisation de langes lavables dans la crèche communale et continuer la prime ⇒ Projet citoyen d'achat collectif d'un bois d'intérêt biologique ⇒ Interdire la chasse sportive sur le territoire communal ⇒ Prévoir l'égouttage de la rue du Cerisier ⇒ Améliorer l'accès au recyparc ⇒ Développer l'humusation comme alternative à l'inhumation et l'incinération ⇒ Créer un potager / verger participatif (+1)

E. Vie culturelle, sport et loisirs à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines activités sportives comme le « trail des cisterciens » font vivre le village et participer les villageois • Des groupes Facebook existent même sur des activités de Tangissart
	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines activités développées ne concernent pas les habitants • Nuisances liées à certains randonneurs/cyclistes extérieurs à la commune (déchets, ...) • Pas de piscine publique. Obligation d'aller dans les communes limitrophes • Tangissart : aucune infrastructure sportive • Tangissart est devenu une commune dortoir : plus d'activités, de vie de village (en lien avec la thématique 1) >> Il y a des activités mais les habitants n'y viennent pas • Problème de l'information qui ne passe pas toujours. « On n'est pas au courant ou après coup »
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer plus de partenariats avec les communes limitrophes pour l'utilisation des infrastructures sportives (+2) ➤ Développer les infrastructures sportives ➤ Avoir une réflexion sur la baisse de fréquentation de certaines activités de villages (pourquoi ?) ➤ Développer / optimiser la communication des activités locales vers les habitants (+8) ➤ Créer des liens entre les associations locales ➤ Créer une brochure périodique sur les activités villageoises (imitation du « Bousvaliers ») (+1) ➤ Créer un site internet, une page Facebook qui réunirait toutes les activités qui se passent à Tangissart (+1) ➤ Implanter des grands panneaux d'affichage pour la promotion des activités (+1) ➤ Maintenir la balle pelote à Tangissart ➤ Entretien des sentiers ➤ Ne pas toujours faire au même endroits les activités drainant un public extérieur ➤ Créer un lieu socio-culturel à Tangissart ➤ Animer le village pour recréer une identité « Tangissart (+1) ➤ Créer une marche d'Halloween pour les enfants ➤ Créer une antenne de la bibliothèque à Tangissart ➤ Développer davantage de boîtes à livre ➤ Créer un étang de baignade ➤ Itinéraires promenades : créer des itinéraires spécifiques pour le VTT pour éviter les conflits avec les piétons ➤ Aménager des sentiers sur caillebotis là où les inondations sont fréquentes ➤ Créer un festival des arts de la rue dans CSE centre ➤ Créer des ballades artistiques sur le RAVeL ➤ Reprise du théâtre amateur ➤ Soutien promotionnel et logistique aux initiatives locales en matière de loisir ➤ Relancer les jeux inter-villages ➤ Créer un tennis couvert ➤ Soutenir le CCBW pour qu'il puisse jouer un rôle de centre culturel local ➤ Encourager le développement de l'unité scout de Tangissart (mise à disposition de locaux, ...) ➤ Créer un moment fort rassembleur annuel ➤ Créer un cinéclub ➤ Créer une Maison de jeunes ➤ Créer des lieux de jeux pour enfants et ados (rampe de skate, panier basket...)

5. Conclusion et suites

Avant de clôturer la rencontre, la FRW rappelle l'appel à candidature pour la Commission Locale de Développement Rural ainsi que l'appel à idées en cours via la plateforme participation.frw.be

Enfin, la FRW encourage les participants à informer les citoyens des 4 prochaines rencontres villageoises et des outils de participation en ligne (plateforme FRW pour la boîte à idées + atelier en ligne le 10 novembre pour les personnes qui n'auraient pas pu participer à une rencontre physique).

Les actualités et dates concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet www.cse2030.info , page FB communale...), tout comme les résultats de la dernière enquête en ligne sur les enjeux qui a récolté 126 réponses.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Laëtitia LAMARCQ & Nicolas BOSMANS